

## Naître jumeaux : un destin ou deux ?

In : L. Brisson, M.-H. Congourdeau, J.-L. Solère (éds),

*L'embryon: formation et animation. Antiquité grecque et latine, traditions hébraïque, chrétienne et islamique*, Paris, Vrin, 2008, 109-122

Véronique Dasen (Université de Fribourg)

La naissance simultanée de deux enfants ou plus soulève de nombreuses questions d'ordre médical, juridique et philosophique. Les jumeaux sont-ils engendrés en même temps ou successivement ? Leur ordre de naissance a-t-il une importance ? Forment-ils un couple composé de deux êtres indiscernables ou de deux individus distincts ? Sont-ils voués à connaître le même sort, à partager les mêmes maladies ? Les jumeaux ont joué un rôle très important dans la controverse sur le fatalisme astrologique, la notion d'individu et d'unicité de l'âme dès l'époque hellénistique<sup>1</sup>. Le débat, dont un écho se retrouve dans le traité *A Gauros* de Porphyre et le discours néoplatonicien de Plotin, met en jeu les rapports qu'entretiennent l'astrologie et la médecine, deux τέχναι qui parfois se rencontrent et s'allient<sup>2</sup>. En partant de l'exemple des naissances gémellaires, nous examinerons ici comment l'astrologie a intégré ou rejeté des savoirs médicaux, et comment ces éléments furent instrumentalisés tour à tour par les tenants et les opposants de l'astrologie, des auteurs de l'époque romaine impériale aux Pères de l'Eglise.

### HOROSCOPE DE NAISSANCE OU DE CONCEPTION ?

Selon les Chaldéens, explique Porphyre, un flux astral divin vient imprégner l'embryon quand il émerge du corps de sa mère. L'astrologue détermine son horoscope à partir du point du cercle zodiacal qui coupe à l'Orient l'horizon, « porte d'entrée des âmes »<sup>3</sup>. Par d'autres

---

<sup>1</sup> Sur les principaux détracteurs de l'astrologie, de Carnéade aux Pères de l'Eglise, en passant par Cicéron, Augustin et Sextus Empiricus, voir A. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, Paris, E. Leroux, 1899, p. 571, n. 1 ; A.A. Long, « Astrology : arguments pro and contra », in J. Barnes *et al.* (éds), *Studies in Hellenistic Theory and Practice*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 165-192 ; M.-E. Allamandy, M.-H. Congourdeau, *Les pères de l'Eglise et l'astrologie*, Paris, Migne, 2003.

<sup>2</sup> Sur l'usage de l'astrologie dans la pratique médicale, voir p. ex. la théorie des jours critiques chez Galien, basée sur l'observation du cycle lunaire, et, de manière générale, les réflexions de T. S. Barton, *Power and Knowledge. Astrology, Physiognomics, and Medicine under the Roman Empire*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1994.

<sup>3</sup> *A Gauros, ou comment l'embryon est animé*, XVI, 5 (trad. A.-J. Festugière, Paris, J. Gabalda, 1953).

sources, nous savons qu'il fixe ainsi son ascendant, établit la position des planètes et des autres centres du thème. Du ciel de géniture, ajoute Porphyre, les astrologues peuvent déduire celui de la conception, le flux vital transmis à la naissance s'ajustant aux aptitudes que l'embryon a acquises au moment de sa génération par un mystérieux lien de causalité.

Pour celui qui désire saisir le véritable commencement, ὄρχή, de la vie humaine, le thème de conception, σύλληψις, est en principe déterminant. L'établissement de cet horoscope est toutefois délicat, puisqu'il demande de calculer rétroactivement le temps de la gestation que l'on sait très variable<sup>4</sup>. L'avis des astrologues ne diffère pas de celui des médecins. Ils reconstituent une grossesse de 7 mois (210 jours) à 9 mois (280 jours ou 10 mois lunaires), en omettant celle de 8 mois, censée produire un enfant non-viable<sup>5</sup>. Selon la « règle de Pétoisiris », exposée par Vettius Valens (IIe s.), le calcul rétrospectif s'établit sur la base de la position de la lune. Si elle se trouve dans le signe ascendant, la grossesse aura duré 10 mois lunaires. Tout décalage de la lune par rapport à l'ascendant réduit en conséquence la durée de la grossesse. Sa position sur le thème natal indique aussi, au degré près, celui de l'ascendant du ciel de conception, tandis que la position de l'ascendant donnera celle de la lune au moment de la conception<sup>6</sup>. Dans la *Tétrabible*, Claude Ptolémée (IIe s.) n'entre pas en matière sur ce type de calculs, mais mentionne la possibilité de constater directement quand la conception s'est produite, sans donner plus de précision. Peut-être entend-il par là le moment où la femme sent son utérus se refermer pour retenir la semence qui s'y est déposée<sup>7</sup>, ou celui où elle constate que ses règles ne se produisent plus. Ce sont les deux conseils que rapporte, sous forme de dialogue, un opuscule anonyme de l'époque byzantine<sup>8</sup>. L'auteur indique que, selon une certaine Cléopâtre, les femmes savent reconnaître le moment de la σύλληψις car elles éprouvent des contractions utérines, tout en préconisant de recourir au procédé des

---

<sup>4</sup> Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 373-383 ; sur ce calcul en mois lunaires ou solaires, K. Frommhold, *Bedeutung und Berechnung der Empfängnis in der Astrologie der Antike*, Münster, Aschendorf Verlag, 2004, spéc. p. 32-39.

<sup>5</sup> Censorin, *Le jour natal*, 8, 1 : « Il me faut maintenant traiter brièvement le calcul des Chaldéens et expliquer pourquoi, dans leur système, les hommes ne peuvent naître que le septième, le neuvième ou le dixième mois » (trad. G. Rocca-Serra, Paris, Vrin, 1980).

<sup>6</sup> Vettius Valens, *Anthologiarum libri novem* (éd. D. Pingree, Leipzig, Teubner, 1986), I, 21, 40 ; III, 10, 3-4 ; IX, 14, 1 ; Frommhold, *op. cit.*, p. 70-172, spéc. p. 77-81, textes 22-24.

<sup>7</sup> Soranos, *Maladies des femmes*, consacre un chapitre entier (I, 14) aux signes de la conception. Selon lui, la femme éprouve un frisson qui indique que l'orifice utérin se referme. Cette indication se retrouve chez de nombreux auteurs, tels Galien, *Des facultés naturelles* III, 3 (Kühn I, 149) et Oribase, *Livres incertains*, 6 (Daremberg III, 99).

<sup>8</sup> *Anonymi christiani Hermippus de astrologia dialogus*, edd. G. Kroll, P. Viereck, Lipsiae, 1895, cité par Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 375 n. 3. Sur l'identité de cette Cléopâtre, M.-H. Congourdeau, « 'Métrodôra' et son œuvre », in E. Patlagean (éd.), *Maladie et société à Byzance*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1993, p. 57-96, spéc. p. 57-59 ; G. Marasco, s.v. Kleopatra, in K.-H. Leven (éd.), *Antike Medizin. Ein Lexikon*, München, Beck, 2005, p. 501. Voir aussi D. Gourevitch et P. Burguière dans l'introduction de Soranos,

Egyptiens qui programment leur union au jour et à l'heure près, puis vérifient que la conception a eu lieu quand arrive la période des règles. Ces observations, cependant, ne peuvent donner qu'une information approximative, d'autant plus que les médecins distinguent deux phases : l'ἀνάλεψις, quand la semence monte dans la matrice, et la σύλληψις, ou rétention de la semence qui se fixe dans la matrice pour lentement se transformer en embryon par un effet de cuisson pour les uns, de coagulation pour les autres<sup>9</sup>. Du point de vue médical, la conception n'est donc pas un événement instantané, mais un long processus qui peut s'étendre sur plusieurs jours. Les détracteurs de l'astrologie n'omettent pas de le souligner. Dans son traité *Contre les astrologues*, le sceptique Sextus Empiricus (IIe s. apr. J.-C.) fait explicitement référence aux médecins pour démontrer l'absurdité de ces calculs. Il explique que la semence va prendre du temps pour parvenir au fond de la matrice, où « selon la famille des médecins, ont lieu les conceptions »<sup>10</sup>. Il se réfère à la lente élaboration des semences, qui doivent d'abord se mélanger et s'échauffer, comme le décrit le traité hippocratique *De la nature de l'enfant*,<sup>11</sup> et souligne combien les femmes diffèrent, « les unes concevant plus vite, les autres plus lentement ». L'observation de signes extérieurs (sécheresse des muqueuses vaginales, arrêt des règles, apparition d'envies) n'apporte aucune indication précise. Ils peuvent signaler que la conception a eu lieu, mais sans permettre de déterminer à quel moment exactement.

Les astrologues ne s'engagent pas dans la discussion, mais, conscients de nombreuses incertitudes, beaucoup n'accordent qu'une valeur secondaire à l'horoscope de conception. Comme le rapporte Porphyre, ils jugent que l'enfant n'est véritablement marqué par les influx astraux qu'à la naissance, au moment de l'entrée de l'âme<sup>12</sup>. Ptolémée explique ainsi qu'il ne retiendra comme objet d'étude que le moment de la naissance, égal en puissance à celui de la conception, mais plus achevé : « La conception peut être comme appelée la génération de la semence, et la sortie de l'enfant la génération de l'homme », le nouveau-né acquérant alors ce qui caractérise sa nature d'être humain, notamment sa forme corporelle ( ὅ τε σωματώδης σχηματισμός). Le ciel de conception n'en n'est pas pour autant oublié, puisque le ciel de naissance est censé lui correspondre: «En effet, après que le fruit soit parfait, la nature le

---

*Maladies des femmes*, I, Paris, Belles-Lettres, 1988, p. XXIV-XXV et LIII sur la légende qui fait se rencontrer Soranos et Cléopâtre.

<sup>9</sup> Sur l'*analëpsis* et la *sullëpsis*, voir Soranos, *Maladie des femmes*, I, 14. D. Gourevitch, « La gynécologie et l'obstétrique », in *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, Berlin - New York, W. de Gruyter, 37.3, 1996, p. 2098-2099.

<sup>10</sup> Sextus Empiricus, *Contre les astrologues*, V, 56-64 (trad. C. Dalimier *et al.*, Paris, Seuil, 2002). Voir aussi Philon d'Alexandrie, *De Providentia*, I, 87.

<sup>11</sup> Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, XII (Litré VII, 486-489).

meut, afin qu'il sorte du ventre, en vue d'une telle position du Ciel qui réponde à cette constitution première où il était au temps de la conception »<sup>13</sup>.

### L'HOROSCOPE DE NAISSANCE DE JUMEAUX

Sur le ciel de naissance, la position des planètes et des différents centres du thème doit permettre de prédire non seulement le tempérament et la physiologie mais l'avenir de chaque individu. Théoriquement, deux personnes nées au même endroit et au même moment devraient partager à la fois le même horoscope, les mêmes qualités et le même destin. Le cas des naissances gémellaires a donc constitué une pierre de touche très importante dans la polémique sur la validité de la démarche des astrologues. Nés en même temps, comment expliquer que des jumeaux, souvent physiquement identiques, ne connaissent pas le même sort, tels les jumeaux de Faustine la Jeune, Commode et Antoninus, nés la veille des calendes de septembre, le 31 août 161. L'auteur de la vie de Commode Antonin nous apprend qu'Antoninus ne vécut que quatre ans, « bien que les astrologues lui eussent prédit, d'après son champ astral, le même destin que celui de Commode »<sup>14</sup>.

A l'époque de Manilius (Ier s.), la première réponse des astrologues était que les jumeaux ne naissent pas simultanément mais successivement, et que l'espace de temps, même minime, qui sépare chaque naissance crée un écart décisif dans l'horoscope<sup>15</sup>. La vitesse de la rotation de la voûte céleste est telle que la plus petite différence a de grands effets. Manilius expose dans les *Astronomiques* comment la position des planètes dans les 12 signes ou 36 décans, eux-mêmes divisés en degrés, évolue à chaque instant<sup>16</sup>. Il suffit qu'une planète ou un centre passe d'un degré à un autre, voire se décale d'une fraction de degré, pour créer de nouvelles combinaisons astrales déterminantes. Nés sous des ciels présentant des configurations différentes, il est logique que les jumeaux connaissent des destins différents. P. Nigidius, surnommé Figulus (le potier), l'explique par une comparaison célèbre entre le mouvement de

---

<sup>12</sup> Des astrologues le rejettent, tels Antigonos de Nicaea (II<sup>e</sup> s.) ; Frommhold, *op. cit.*, p. 26-27.

<sup>13</sup> Ptolémée, *Tétrabible*, III, 2 (trad. N. Bourdin [1640], Paris, Belles-Lettres, 1993).

<sup>14</sup> *Histoire Auguste, Vie de Commode*, 1, 4 (trad. A. Chastagnol, Paris, Laffont, 1994).

<sup>15</sup> Cet écart peut être important. Pour certains juristes romains, sa durée détermine s'il faut compter la naissance de jumeaux comme une ou deux naissances : « Celle qui est accouchée de trois ou deux enfants à la fois ne jouit pas du droit de mère si elle n'a enfanté trois fois, mais seulement une ; à moins qu'elle ne soit accouchée que par intervalles bien marqués » (Pseudo-Paul, *Sententiae*, 4.9.2). Le décalage peut même être de plusieurs jours si la femme présente un utérus double. Sur ce phénomène très rare, mais attesté médicalement, V. Dasen, *Jumeaux, jumelles dans l'Antiquité grecque et romaine*, Kilchberg, Akanthus Verlag, 2005, p. 34-35. Un cas fictif est rapporté par le juriste Paul, citant Laelius (17 *ad Plautium Digeste*, V, 4, 3 : une femme aurait été amenée devant l'empereur Hadrien car on disait qu'elle avait accouché de quatre enfants le même jour et du cinquième 40 jours plus tard.

la sphère céleste et celui d'un tour de potier: « Il en est de même dans la rotation si rapide du ciel. Un jumeau aurait beau naître après l'autre, avec la même rapidité que j'ai mise à marquer deux fois ma roue, cela ferait dans le ciel une grande distance. De là, ajoute-t-il, proviennent toutes les dissemblances constatées dans les mœurs et les destinées des jumeaux »<sup>17</sup>. Le décalage entre les deux naissances n'a pas toujours été observé correctement, ce qui explique que le déroulement de l'existence des jumeaux diverge soudain de manière imprévue<sup>18</sup>.

Un certain flou règne toutefois quant à la détermination du moment crucial qui marque le début de l'existence. Quand faut-il observer le ciel, dès que la tête apparaît, lorsque le corps tout entier est sorti ou quand l'enfant émet un signe de vie<sup>19</sup>? Les astrologues ne se prononcent pas, mais, selon les milieux, les critères diffèrent. Pour les stoïciens et les néoplatoniciens, c'est le moment où le souffle vital se transforme en âme humaine au contact avec l'air froid<sup>20</sup>, pour le père, celui où la sage-femme l'appelle après avoir contrôlé la viabilité de l'enfant et peut-être aussi déjà coupé son cordon ombilical<sup>21</sup>, pour les juristes romains, c'est le premier cri qui indique le commencement de la vie<sup>22</sup>. Sextus Empiricus se moque de la recherche obsessionnelle de précision des astrologues. Il imagine deux acolytes surveillant les progrès de la délivrance, l'un prêt à faire résonner un disque de bronze au moment fatidique, l'autre à inscrire les positions des astres dans le ciel<sup>23</sup>. Le choix entre trois moments cruciaux lui paraît impossible : « On est bien embarrassé pour préciser quand il faut dire que l'accouchement a lieu : est-ce lorsque l'être enfanté commence à émerger dans l'air froid, lorsqu'il est sorti tout entier, ou lorsqu'il a été posé à terre ? »<sup>24</sup>.

Cette critique de la technique des astrologues se retrouve dans les arguments qui nourrissent la polémique des pères de l'Eglise. L'impossibilité d'être précis ruine la

---

<sup>16</sup> Manilius, *Astronomiques*, III, 202 sq.

<sup>17</sup> Nigidius Figulus ap. Augustin, *Cité de Dieu*, V, 3 (trad. G. Combès, rev. et corr. par G. Madec, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1993). Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 256 et 588.

<sup>18</sup> Origène, *Du destin*, 17 (*Les Pères de l'Eglise et l'astrologie*, *op. cit.*, p. 76).

<sup>19</sup> Ptolémée, *Tétrabible*, III, 3, relève que des incertitudes existent, mais sans entrer en matière.

<sup>20</sup> M.-Chr. Congourdeau, *L'enfant à naître*, Paris, Migne, 2000 ; « Genèse d'un regard chrétien sur l'embryon », in V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité, Actes du colloque de Fribourg, 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001*, Fribourg-Göttingen, Academic Press-Vandenhoeck&Ruprecht, 2004, p. 349-362.

<sup>21</sup> Cf. la longue description chez Soranos, *Maladies des femmes*, II, 1-5 de l'expulsion du fœtus puis du chorion, à l'examen de l'enfant où il pousse son premier cri. Le cordon ombilical n'est coupé que l'examen une fois terminé (II, 6). Il est maintenant bien établi que le père ne soulevait pas l'enfant de terre, comme semblait l'indiquer l'expression métaphorique « *tollere liberum* ». Parmi les dernières mises au point, voir B. D. Shaw, « Raising and killing children : two Roman myths », *Mnemosyne*, 54, 2001, p. 31-77.

<sup>22</sup> D. Gourevitch, « Au temps des lois Julia et Papia Poppaea, la naissance d'un enfant handicapé est-elle une affaire publique ou privée ? » *Ktèma*, 23, 1998, p. 459-473, spéc. p. 460-461.

<sup>23</sup> Sextus Empiricus, *Contre les astrologues*, V, 27-28.

crédibilité de l'horoscope, dénonce Basile de Césarée (IVe s.). Si l'astrologue n'assiste pas à l'accouchement, il n'apprendra qu'avec retard la naissance de la bouche de la sage-femme qui aura pris le temps d'observer le sexe de l'enfant, puis attendu son premier cri: « Pendant cette période, combien de soixantièmes crois-tu qu'il se sera écoulé ? Elle annonce la naissance de l'enfant au Chaldéen. Combien de minutes compterons-nous avant que la voix de la sage-femme parvienne à l'astrologue, surtout si celui qui note l'heure est en dehors de l'appartement des femmes ? »<sup>25</sup>. Le fractionnement du ciel en signes, degrés, minutes et secondes n'est pas compatible avec les conditions dans lesquelles travaille l'astrologue : « Sera-t-il possible de déterminer à laquelle de ces secondes correspond l'horoscope de celui qui est né ? D'autant plus que le mouvement de la voûte céleste est très rapide et qu'elle parcourt un grand nombre de minutes pendant le temps où l'astrologue, à supposer qu'il soit présent, essaie de connaître avec précision, avec son astrolabe, le point fixe de l'horoscope », insiste Procope de Gaza (Ve-VIe s.)<sup>26</sup>.

### SUPERFÉTATION ET HOROSCOPE DE CONCEPTION

Pour les tenants de l'astrologie, une manière irréfutable d'expliquer la différence des destins gémellaires se trouve dans le thème de conception, si difficile à établir mais qui marque le véritable début de l'existence. Le phénomène de la superfétation, bien étudié par les médecins et biologistes antiques, leur apporte un argument décisif. Il prouve que les jumeaux ne sont pas nécessairement engendrés simultanément, et ne sont donc pas marqués par les mêmes influx astraux. Les auteurs médicaux leur offrent une gamme étendue de possibilités en distinguant plusieurs formes de superfétation (τὸ ἐπικουόμενον) selon l'intervalle de temps qui sépare les différentes conceptions. Une superfétation peut avoir lieu immédiatement après la première conception ou plus tard pendant la grossesse<sup>27</sup>. Lorsque la superfétation survient juste après la première fécondation, le deuxième embryon parvient à se développer et à naître viable. Dans la *Génération des animaux*, Aristote explique ainsi que « dès qu'il y a plus d'un enfant, l'un est en superfétation par rapport à l'autre », car le sperme

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, V, 65-66.

<sup>25</sup> Basile de Césarée, *Sixième homélie sur l'Hexaèméron*, 5 (trad. J.-P. Bigel, *Les pères de l'Eglise et l'astrologie*, *op. cit.*, p. 104-105). Voir aussi Origène, *Du destin*, 17; Procope de Gaza, *Sur Genèse*, 1, 14, 15-16 D, et le tableau de M.-A. Allamandy, in *Les pères de l'Eglise et l'astrologie*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>26</sup> Procope de Gaza, *Sur Genèse*, 1, 14, 15 (trad. J.-P. Bigel, *Les pères de l'Eglise et l'astrologie*, *op. cit.*, p. 205).

<sup>27</sup> La terminologie moderne diffère si un deuxième ovocyte est fécondé au cours du même cycle (superfécondation) ou d'un cycle successif (superfétation). Sur les premières observations du phénomène chez les animaux, voir C. Lienau, « Die Behandlung und Erwähnung von Superfetation in der Antike », *Clio medica*, 6, 1971, p. 275-285, spéc. p. 276.

surabondant se divise et « produit plusieurs petits qui naissent les uns après les autres »<sup>28</sup>. L'auteur du traité hippocratique *De la Nature de l'enfant* note que si les jumeaux naissent d'un seul coït, le sperme peut être émis en plusieurs fois<sup>29</sup>. Pour les Hippocratiques, qui considèrent que l'utérus humain est bipartite, le sperme se répartit dans les deux poches, disposées de manière symétrique de part et d'autre du col de la matrice, et, mélangé à la semence féminine, émise en quantité correspondante, produit deux embryons. Si ce modèle permet d'expliquer la différence des sexes, due à la variation de force et de qualité des semences, il évacue la question de la génération de plus de deux enfants ; des écrits plus tardifs vont imaginer chez l'homme la présence de plusieurs poches sur le modèle animal<sup>30</sup>.

Deux fécondations distinctes peuvent aussi survenir lors de rapports sexuels successifs avec deux partenaires différents ; elles aboutissent alors à la naissance simultanée de « faux jumeaux », deux enfants qui n'ont pas le même père. Dans *l'Histoire des Animaux*, Aristote illustre cette théorie par le cas légendaire des fils d'Alcmène, Héraclès et Iphiclès, des jumeaux conçus à une nuit d'intervalle, Héraclès avec Zeus, Iphiclès avec Amphitryon. Aristote aurait pu ajouter de nombreux autres exemples car la pensée mythique attribue souvent la conception d'un des jumeaux à un dieu<sup>31</sup>. Il préfère donner un autre cas qui démontre la véracité du phénomène, celui d'une femme qui mit au monde deux enfants dont l'un ressemblait à son mari, l'autre à son amant<sup>32</sup>. Notons qu'Aristote n'appelle pas ces enfants adultérins des 'jumeaux' : il précise que les femmes portent ce fruit supplémentaire « et accouchent *comme s'il s'agissait de jumeaux*, καὶ τίκτουσιν ὡς περ δίδυμα γόνῳ »<sup>33</sup>.

La force de l'argument de la superfétation, fondé sur un savoir établi par des autorités comme Aristote et Hippocrate, se lit en creux par la véhémence que met Augustin à nier le phénomène. A plusieurs reprises il fait référence à cette théorie en affirmant que tous les jumeaux sont nécessairement conçus en même temps, d'un seul coït : « Telle est l'aptitude de la nature que dès qu'une femme a conçu, elle cesse d'être propre à la conception. Il s'en suit que la conception de deux jumeaux est nécessairement simultanée »<sup>34</sup>. En cela, il suit peut-

---

<sup>28</sup> Aristote, *Génération des animaux*, IV, 5, 773b 7-12.

<sup>29</sup> Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, XXI, 3 (Littré VII 540).

<sup>30</sup> Voir *infra* dans ce volume la contribution de J. Jouanna. Erasistrate et les Stoïciens attribuent également les naissances gémellaires à ce phénomène ; selon Pseudo-Galien, ils auraient soutenu que « lorsque le sperme tombe dans les première et deuxième régions, il se produit une superfétation et (des jumeaux ou) des triplés naissent ; Pseudo-Galien, *De historia philosophica*, 32 (Kühn XIX 326) = Plutarque, *Opinion des philosophes, Moralia*, 906 B.

<sup>31</sup> Voir la liste dans Dasen, *op. cit.*, p. 58-60.

<sup>32</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, VII, 4, 585a 12-16.

<sup>33</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, VII, 4, 585a 13. Pline, *Histoire naturelle*, VII, 49, rapporte des cas similaires.

<sup>34</sup> *Cité de Dieu*, V, 6 (trad. G. Combès, rev. et corr. par G. Madec, *op. cit.*).

être les dogmes des juristes romains qui n'entrent pas en matière sur cette possibilité. Ils ne font aucune allusion à la possibilité d'engendrer des enfants par superfétation, alors que cette éventualité, en cas d'adultère, aurait créé d'importantes complications successorales. Le phénomène ne semble avoir été reconnu que par les médecins et les astrologues.

Des anecdotes littéraires se réfèrent aussi à des conceptions gémellaires insolites de type superfétatoire. Le comportement de Faustine la jeune aurait jeté la suspicion sur la paternité des jumeaux Commode et Antoninus. Selon l'*Histoire Auguste*, des rumeurs faisaient de Faustine une épouse dévergondée. Pour les uns, elle se serait éprise d'un gladiateur avec qui elle aurait conçu Commode dont le caractère sanguinaire serait hérité de son père présumé. Pour les autres, l'adultère ne fut pas réellement consommé. Des astrologues auraient conseillé à Marc-Aurèle de faire prendre à sa femme un bain de siège dans le sang de son amant avant de s'unir à elle. Pensait-on que ce bain influença la conception des jumeaux par une sorte d'imprégnation par le sang<sup>35</sup> ? Dans les deux cas, l'*Histoire Auguste* paraît suggérer une double paternité qui pouvait offrir une issue aux astrologues ; ils avaient prédit aux enfants un avenir identique, mais sans connaître les circonstances exceptionnelles de leur conception<sup>36</sup>.

L'horoscope de conception d'un jumeau célèbre nous a été transmis, mais curieusement sans faire mention du souci de distinguer son destin de celui de son frère. Selon Plutarque, Varron (Ier s. av. J.-C.) aurait demandé au philosophe et astronome L. Tarutius Firmanus d'établir l'horoscope de naissance de Romulus<sup>37</sup>. En se basant sur les exploits de Romulus, sa durée de vie, et les circonstances de sa mort, Tarutius ne se contenta pas de calculer le jour de sa naissance, fixé au 21 du mois égyptien Thoüth (24 mars), au lever du soleil en 771 av. J.-C. Il reconstitua aussi une grossesse de 273 jours et plaça sa conception en 772 av. J.-C., le 23 du mois égyptien Choiak (24 juin), à la troisième heure du jour, pendant une éclipse totale de soleil, sans doute pour la faire correspondre avec le moment de sa mort, marqué lui aussi par une éclipse solaire selon la tradition<sup>38</sup>. Fut-il motivé par le besoin d'expliquer les destins

---

<sup>35</sup> *Histoire Auguste, Vie de Marc Antonin le philosophe*, 19.3 et 6 (trad. A. Chastagnol, Paris, Laffont, 1994) ; F. Mencacci, *I fratelli amici. La rappresentazione dei gemelli nella cultura romana*, Venezia, Marsilio, 1996, p. 12-13.

<sup>36</sup> Livia, l'épouse de Drusus, aurait aussi été suspectée d'avoir conçu des jumeaux par adultère, probablement selon le principe de la superfétation. Suétone, *Tibère*, 62. Soupçons répétés par Dion Cassius, *Histoire romaine*, LVIII, 2.

<sup>37</sup> Plutarque, *Vie de Romulus*, 12, 3-6.

<sup>38</sup> P. ex. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, II, 56 (éclipse au moment de la conception et de la mort) ; Plutarque, *Vie de Romulus*, 27, 7-8.



opposés des deux frères ? Plutarque n'en parle pas. Des sources en faisaient aussi un enfant unique, sans frère jumeau<sup>39</sup>.

### JUMEAUX, JUMELLES

Les jumeaux de sexe différent posent aux astrologues et à leurs détracteurs un autre type de problème. Comment expliquer qu'un garçon et une fille soient produits sous l'influence d'un même ciel, et que leurs destins diffèrent ? Les astrologues y répondent en appliquant au thème les principes établis par les physiologistes, opposant les planètes masculines, chaudes et sèches aux planètes féminines, froides et humides, et associant l'hémisphère droit au soleil et au masculin, l'hémisphère gauche à la lune et au féminin. Comme leurs explications sont rétroactives, ils ont tout loisir de justifier le sexe de l'enfant en détaillant les planètes du thème. Ptolémée prend en compte la position des luminaires, le soleil et la lune, ainsi que celle de l'ascendant selon l'hémisphère et le signe où ils se trouvent. Une prédominance de signes bicorporels, comme les poissons, le sagittaire ou les gémeaux, expliquent la naissance de jumeaux. Firmicus Maternus suit le même principe. Les jumeaux seront de sexe différent si le soleil, la lune et l'ascendant se trouvent dans des signes féminins et présentent entre eux des aspects. La naissance de triplés ou plus est due à la présence de la lune et de l'ascendant dans un signe double ou fertile, associés à Jupiter et Mercure. Ptolémée ajoute un patronage divin : la naissance de trois garçons, assimilés aux Cabires ou Anaactores, est due aux aspects de Saturne, Jupiter et Mars, de trois filles, comparées aux Charites, aux aspects de Vénus, la Lune et Mercure. Deux garçons et une fille, semblables aux Dioscures et à Hélène, sont associés aux aspects de Saturne, Jupiter et Vénus, et deux filles et un garçon, associés à Déméter, Coré et Dionysos, aux aspects de Vénus, la Lune et Mars<sup>40</sup>.

Le destin séparé des jumeaux de sexe différent s'explique par l'éventuel décalage temporel au moment de la conception ou de la naissance, auquel s'ajoute l'influence dissemblable des planètes sur les hommes et les femmes<sup>41</sup>. Cette opinion reprend un discours plus général, également bien ancré dans les textes médicaux qui attribuent des développements différenciés à chaque sexe dès le stade de l'embryon. Chez Aristote, les jumeaux forment une catégorie à part, tant le développement humain diffère selon le sexe de l'enfant ; la gestation se déroule plus rapidement pour les garçons, plus lentement pour les filles. Il est donc « contraire à

---

<sup>39</sup> Sur le récit de Plutarque, A. Meurant, *L'idée de gémellité dans la légende des origines de Rome*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2000, p. 158-168.

<sup>40</sup> Ptolémée, *Tétrabible*, III, 7; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, 398.

l'ordre naturel, *παρὰ φύσιν*, que les jumeaux mâle et femelle se développent au même rythme, car la différenciation de leurs parties ne se produit pas en même temps : il est nécessaire que le mâle soit en retard ou la femelle en avance »<sup>42</sup>. Ce sont en somme de 'véritables' faux-jumeaux, des jumeaux imparfaits, contre nature. L'accouchement est particulièrement dangereux, et la survie des enfants incertaine : « Chez les humains, peu de jumeaux survivent si l'un est un garçon et l'autre une fille »<sup>43</sup>.

Les opposants de l'astrologie ne s'embarrassent pas de ces considérations physiologico-planétaires. Le fait que les jumeaux soient de sexe différent tout en ayant été conçus sous un même ciel démontre l'inanité de l'astrologie. Si les astres avaient une influence, ils auraient dû les faire semblables. Pour expliquer leurs destins séparés, les influx astraux ne sont pas nécessaires, il suffit d'évoquer la distribution traditionnelle de rôles dévolus aux filles et aux garçons. Augustin prend ainsi l'exemple d'un frère et d'une sœur anonymes: « Ils se ressemblent physiquement autant que le comporte la différence des sexes, mais pas du tout quant à leur genre de vie et leurs goûts ». Le frère se maria, eut des enfants et voyagea, sa sœur, restée vierge, ne quitta jamais son lieu d'origine<sup>44</sup>. Aucun écart temporel à la naissance ne serait assez important pour rendre compte de destins aussi dissemblables. Tout sépare ces jumeaux dans une société qui accorde à chaque sexe des rôles différents<sup>45</sup>.

#### **RESSEMBLANCES ET DISSEMBLANCES : « LES JUMEAUX MALADES »**

Si l'on admet que les jumeaux, nés de manière successive, présentent des ciels et donc des destins séparés, comment expliquer qu'ils puissent aussi se développer de manière identique ? Augustin utilise cet argument en rapportant l'histoire de deux frères dont la gémellité est signalée par l'apparition et la disparition de la même maladie. Il raconte ainsi que : « D'après Cicéron, Hippocrate l'illustre médecin a noté dans ses écrits qu'en voyant deux frères tomber malades et leur maladie en même temps s'aggraver et en même temps s'apaiser, il soupçonna

---

<sup>41</sup> Le mariage des hommes se lit dans la position de la lune, celui des femmes dans la position du soleil (Ptolémée, *Tétrabible*, IV, 5). Cf. Manilius, *Astronomiques*, II, 693-698.

<sup>42</sup> Aristote, *Génération des animaux*, IV, 6, 775a 22-27 (trad. P. Louis, Paris, Belles-Lettres, 1961). « Dans les jumeaux il est contre l'ordre naturel qu'il y ait femelle et mâle, et en conséquence ce qui est le plus contre nature est également le plus faible », souligne Pseudo-Aristote, *Problèmes*, X, 27, 894a 10-11 (trad. P. Louis, Paris, Belles-Lettres, 1991).

<sup>43</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, VII, 4, 584b. Voir aussi Plin, *Histoire naturelle*, VII, 37.

<sup>44</sup> Augustin, *Cité de Dieu*, V, 6. Voir aussi V, 2 : « Nous connaissons des jumeaux qui sont non seulement différents par leurs activités et leurs voyages, mais encore qui souffrent de maladies différentes ».

<sup>45</sup> Quelques cas célèbres illustrent ces décalages, tels Faustus et Fausta, les enfants du dictateur Sylla, ou Cléopâtre-Sélénè et Alexandre-Hélios, les enfants de Cléopâtre VII et d'Antoine. Unis par leur naissance simultanée, et marqués de noms qui forment une paire, ces jumeaux ne formèrent toutefois pas de véritables couples et connurent des destins séparés ; Dasen, *op. cit.*, p. 265-267.

qu'ils étaient jumeaux »<sup>46</sup>. Augustin explique le raisonnement du médecin qui repose sur l'analyse de l'environnement des enfants de la conception à l'enfance. L'état de santé des parents au moment de leur union a pu ainsi influencer sur les jumeaux dès leur génération, les faisant naître avec la même complexion. Les circonstances qui entourent la croissance après la naissance sont également déterminantes. Partageant le même domicile et le même climat, consommant la même nourriture et la même eau, deux enfants qui grandissent ensemble dans le même milieu présenteront logiquement le même état de santé. Le raisonnement exposé par Augustin est parfaitement fidèle à la logique hippocratique. Dans le traité *Du régime*, l'auteur attribue les ressemblances des jumeaux à la synchronie de leur croissance conjuguée à l'identité du milieu où elle se déroule: « Les jumeaux se ressemblent pour les raisons que voici : tout d'abord, les lieux où ils se développent sont semblables, ensuite, ils ont été secrétés en même temps ; ensuite ils se développent à partir des mêmes aliments et enfin, ils viennent au jour en même temps »<sup>47</sup>.

Augustin ne manque pas de souligner que si l'ordre de naissance des jumeaux avait une conséquence sur leur destin, il aurait dû influencer la chronologie de leur maladie : « Pourquoi, de fait, furent-ils atteints de la même maladie au même moment, au lieu de l'être l'un après l'autre dans l'ordre de leur naissance qui, naturellement, ne pouvait être simultanée ? (...) Car si la différence des temps à la naissance a fait varier l'horoscope et a diversifié les autres événements, pourquoi dans les maladies reste-t-il un effet de la simultanéité des conceptions ? »<sup>48</sup>.

La huitième *Grande déclamation* du Pseudo-Quintilien présente une plaidoirie fictive intitulée « Les jumeaux malades », *Gemini languentes* qui met en jeu ces thèses, mais dans une perspective renversée puisqu'ici la logique des médecins est mise en doute et celle des astrologues invoquée pour appuyer les arguments de la plaignante. L'auteur expose le cas de deux frères atteints d'une affection grave. Pour tenter de découvrir la cause du mal qui les ronge, un médecin propose de sacrifier l'un des enfants en le disséquant afin d'en inspecter les viscères. Etant jumeaux, ils doivent souffrir du même mal, et l'opération en révélera la nature et l'origine. Pour la réussir, une vivisection est nécessaire :

---

<sup>46</sup> Augustin, *Cité de Dieu*, V, 2. Une allusion à « des frères qui tombent malades en même temps » se trouve en effet dans le traité de Cicéron, *Du destin*, 3.

<sup>47</sup> Hippocrate, *Du régime*, I, 30, 2 (trad. R. Joly, Paris, Belles-Lettres, 1967; Littré IV, 506).

<sup>48</sup> Augustin, *Cité de Dieu*, V, 5. L'argument est développé par Cicéron, *De la divination*, II, 45, 94 : plutôt que la configuration du ciel, c'est la semence qui contient l'essence de l'être en devenir et explique les différences et les ressemblances: « Qui ne voit que les enfants reproduisent l'aspect physique, le caractère et la plupart des attitudes et des gestes de leurs parents ? Cela n'arriverait pas si c'était dû à l'influence de la lune et de la

« Des jumeaux, ayant leur mère et leur père (vivants), tombent malades ; les médecins consultés déclarent qu'ils souffrent du même mal. Tous désespèrent de la situation, sauf un médecin qui promet de guérir l'un des deux à condition de pouvoir au préalable examiner les parties vitales de l'autre. Avec le consentement du père, il ouvre l'enfant et en examine les parties vitales. Un enfant est guéri ; la mère accuse le père d'avoir mal agi »<sup>49</sup>.

Le débat juridique qui s'ensuit est mené par l'avocat de la mère qui conteste la nécessité de la vivisection. Le fils qu'elle a perdu dans d'atroces douleurs n'a pas sauvé un frère qui aurait survécu de toutes manières. L'hypothèse de la nature indifférenciée du couple gémeaire est réfutée. L'avocat démontre que des jumeaux ne se ressemblent jamais totalement. Leurs proches parviennent toujours à les distinguer, que ce soit à un détail morphologique, au son de la voix, une démarche ou une façon d'être particulière<sup>50</sup>. L'explication met en avant l'importance de l'acquis : si la naissance associe les jumeaux, le destin les individualise ; les coups du sort, heureux ou funestes, façonnent chacun des enfants et en font un être unique<sup>51</sup>. Les jumeaux malades n'étaient donc pas nécessairement atteints au même degré, ni de la même manière. Il fallait les traiter séparément au lieu de les sacrifier à la vaine cruauté d'un médecin trop curieux et d'un père insensible.

L'accusation utilise aussi le discours astrologique pour attaquer la validité du raisonnement des médecins. Elle reprend l'argument de l'ordre des naissances pour souligner que les enfants étaient nés successivement, séparés par un laps de temps suffisant pour recevoir d'autres influences astrales susceptibles de modifier leur état physique.

La question de l'indifférenciation ou non des jumeaux met ainsi en jeu la notion d'identité, à laquelle les astrologues, comme leurs adversaires, répondent de la même manière, en reconnaissant aux jumeaux deux personnalités distinctes. Dans les *Académiques*, Cicéron démontre que la ressemblance physique frappante des jumeaux n'est qu'une apparence trompeuse, car il n'existe en réalité pas d'êtres absolument identiques: « Qu'ils soient un seul

---

composition du ciel plutôt qu'à la force naturelle de la génération ». (trad. G. Freyburger et J. Scheid, Paris, Belles-Lettres, 1994; cf. *ibid.*, I, 128).

<sup>49</sup> Pseudo-Quintilien, *Declamationes XIX majores*, 8, *Gemini languentes* (trad. M. D. Grmek, *Le chaudron de Médée. L'expérimentation sur le vivant dans l'Antiquité*, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo, 1997, p. 139) ; A. Stramaglia, *Quintiliano. I gemelli malatti : un caso di vivisezione (Declamazioni maggiori, 8)*, Cassino, Università degli studi di Cassino, 1999. Cette plaidoirie témoigne de la force des préjugés envers la démarche médicale expérimentale ; voir G. B. Ferngren, « A Roman declamation on vivisection », *Transactions and Studies of the College of Physicians of Philadelphia*, 4, 1982, 272-290 ; *id.*, « Roman lay attitudes towards medical experimentation », *Bulletin of the History of Medicine*, 59, 1985, p. 495-505. 1982 et 1985 ; Grmek, *op. cit.*, p. 139-140.

<sup>50</sup> Galien fait aussi allusion aux jumeaux, mais pour relever au contraire qu'ils ne sont jamais tout à fait identiques sans préciser la nature de leurs différences, ni tenter d'expliquer ce phénomène ; Galien, *De animi cuiuslibet peccatorum dignotione et curatione* (Kühn V, 63) ; *De placitis Hippocratis et Platonis*, 9, 9, 38 (Kühn V, 802) ; *Administrationes anatomicae*, 9 (Kühn II, 384).

<sup>51</sup> Pseudo-Quintilien, *ibid.*, 12.

et même individu, cela est impossible radicalement, chaque être singulier dans la nature a ses propriétés singulières ». La fréquentation régulière des jumeaux permet d'apprendre à les reconnaître : « Une mère, par exemple, distingue ses jumeaux l'un de l'autre, ses yeux sont instruits par l'accoutumance : toi-même tu les distingueras si tu les vois habituellement »<sup>52</sup>. Deux frères célèbres, Quintus et Publius Servilius Geminus, qui vécurent au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. présentaient une ressemblance extraordinaire qui prêtait à toutes les méprises, mais leurs proches parvenaient à différencier le couple: « Les étrangers les confondaient. Mais pas leurs parents »<sup>53</sup>.

Diverses formules imagées traduisent ces similitudes et ces différences. Des expressions proverbiales comparent les jumeaux à deux œufs<sup>54</sup>, à deux gouttes d'eau ou de lait : « l'eau ne ressemble pas davantage à l'eau, ni le lait, au lait »<sup>55</sup>, à deux abeilles ou à deux empreintes du même sceau<sup>56</sup>. L'exemple des œufs démontre les limites de leur ressemblance, puisque même deux œufs peuvent être différenciés. Les paysans de Délos le savaient bien, explique Lucullus, eux qui, à l'examen d'un œuf, pouvaient dire quelle poule l'avait pondu<sup>57</sup>.

Un raisonnement similaire se retrouve chez Plotin qui s'interroge sur la distribution du *logos* dans le corps. Les jumeaux ont-ils une individualité propre si une semence unique a agi en différents endroits de la matrice<sup>58</sup> ? Il résout l'aporie en déclarant que l'âme n'a pas de quantité. Il y a toujours autant de raisons, *logoi*, que d'individus différents. Les jumeaux, issus d'une même semence, produite lors d'un seul rapport sexuel, forment chacun un individu distinct, comme les petits d'une portée animale. L'auteur poursuit en évoquant l'artisan dont la main ne peut pas produire deux objets parfaitement indiscernables ; volontairement ou non, il leur assignera toujours une marque particulière. Les identités distinctes des jumeaux ne sont

---

<sup>52</sup> Cicéron, *Académiques*, II, 18 (57) (trad. Ch. Appuhn, Paris, Garnier, s.d.).

<sup>53</sup> Cicéron, *Académiques*, II, 18 (56).

<sup>54</sup> Quintilien, *Institution Oratoire*, V, 11, 30 ; Cicéron, *Académiques*, II, 18 (57) : *Videsne, ut in proverbio sit ovorum inter se similitudo* ? « Te rappelles-tu que la ressemblance des œufs a passé en proverbe ? ». Sénèque, *Apocoloquintose*, 11, 5, l'utilise pour deux individus sans liens familiaux : *hominem tam similem sibi quam ovum ovo*, « un homme qui lui ressemblait comme un œuf à un œuf ». L'image des œufs évoque l'iconographie des Dioscures.

<sup>55</sup> Plaute, *Ménechmes*, 1089 ; *Le soldat fanfaron*, 240.

<sup>56</sup> Deux abeilles, deux empreintes : Cicéron, *Académiques*, II, 17 (54).

<sup>57</sup> Cicéron, *Académiques*, II, 18 (57). Le cas des jumeaux se retrouve dans la *Vie d'Empédocle* de Diogène Laërce (VII, 162). L'auteur raconte comment le philosophe Ariston de Chios fut berné par deux frères envoyés par son condisciple Persée dans le but de lui prouver que la connaissance basée uniquement sur la perception des sens n'est pas fiable. Le premier jumeau lui confia une somme d'argent, le second vint la lui réclamer. Ariston lui rendit l'argent, trompé par leurs similitudes.

<sup>58</sup> Plotin, *Ennéades*, IV, 7, 5 (traité 2) et V 7, 3 (traité 18).

donc pas un effet des astres, dont Plotin ne rejette pas l'influence, mais sans leur accorder un rôle déterminant<sup>59</sup>.

### LES JUMEAUX SIAMOIS

Les jumeaux siamois constituent l'exemple même de jumeaux dont le destin est indubitablement marqué par une conception et une naissance simultanée. Leur cas n'est pourtant jamais évoqué par les astrologues dans leur défense. Ptolémée conclut sa description des positions planétaires relatives aux naissances multiples en signalant que le développement de ces enfants n'est parfois pas complètement achevé et qu'ils peuvent naître en présentant des défauts physiques, mais sans préciser lesquels. Pensait-il aux jumeaux siamois<sup>60</sup>? La rareté de ces naissances, associée à une mortalité très élevée, pourrait expliquer le silence de spécialistes tournés vers la pratique<sup>61</sup>.

Les théologiens s'en préoccupent cependant. Dans l'*Enchiridion*, Augustin utilise le singulier pour décrire deux enfants qui seraient nés en Orient et qu'il décrit dans la *Cité de Dieu*. Les jumeaux n'avaient qu'une paire de jambes, mais deux têtes et deux torsos. Ils semblent avoir vécu assez longtemps pour que leur renommée attire des curieux, sans doute venus assister à une sorte d'exhibition<sup>62</sup>. Augustin reconnaît aux enfants deux âmes distinctes et prévoit que l'enfant ressuscitera libéré de sa forme double : « La résurrection le dédoublera, comme il serait arrivé s'il était né deux jumeaux »<sup>63</sup>. De même, la résurrection verra les autres catégories de monstres retrouver une apparence normale. « Chaque âme recevra donc son propre corps, débarrassé de tous les accidents contractés au moment de la naissance et muni pour son compte personnel des divers membres qui constituent l'organisme humain dans son intégrité »<sup>64</sup>.

---

<sup>59</sup> Voir le traité 52 *De l'influence des astres*, *Ennéades*, II, 3.

<sup>60</sup> Son raisonnement, basé sur la force des signes bicorporels et des aspects des planètes, est appliqué par Jérôme Cardan pour analyser le thème de jumelles siamoises nées en 1552 près d'Oxford, *Opera omnia*, V, *Astronomica, astrologia, onirocritica*, Lyon, 1663 (réimpr. Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Frommann, 1966), ch. VIII, Textus XX, p. 263-264 (carte du ciel et commentaire) ; Bouché-Leclercq, *op. cit.*, p. 399, fig. 40.

<sup>61</sup> Sur les rares témoignages relatifs aux jumeaux siamois, Dasen, *op. cit.* p. 38-41, 53.

<sup>62</sup> Augustin, *Cité de Dieu*, XVI, 8.

<sup>63</sup> Augustin, *Enchiridion*, XXIII, 87 (trad. J. Rivière, Paris, Desclée de Brouwer, 1947).

<sup>64</sup> *Ibid.*